



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS :

AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GRIMAUULT Jean-Louis, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, RIGAUD Marie-Pierre, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSES : AUGEREAU Line donne pouvoir à Henri SAULGRAIN, GAUDIN David donne pouvoir à Emmanuel BREHERET, GESTRAUD Samuel donne pouvoir à Jean-Louis GRIMAUULT, PETIT Sabrina donne pouvoir à Virginie AUDARD

ABSENTS : JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Louis GRIMAUULT

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2023-61 du 13-11

**CONVENTION TRIPARTITE ALTER PUBLIC – ANJOU FIBRE – COMMUNE D'ETRICHE POUR LE
CLOS DE LA ROULIERE POUR LA GESTION DU RESEAU FIBRE**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que dans le cadre de l'aménagement du quartier « Clos de la Roulière », Alter Public a engagé auprès de la société Anjou Fibre des travaux de pré-fibrage et l'audit de conformité. Pour cela, il convient de signer une convention tripartite.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer cette convention tripartite entre Alter Public – Anjou Fibre et la Commune d'Etriché.

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve la signature de cette convention tripartite entre Alter Public – Anjou Fibre et la Commune d'Etriché.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

**Secrétaire de Séance
Jean-Louis GRIMAUULT**

Etriché, le 14 novembre 2023

**Le Maire
David LAGLEYZE**

